

Critère de choix dans les politiques d'achat des établissements de santé



Le groupement d'achats pour établissements de santé Helpévia ⁽¹⁾ s'est saisi, il y a près de 20 ans, des enjeux de développement durable. Une politique, aujourd'hui placée sous le sceau de la RSE, qu'elle porte en interne mais également auprès de ses adhérents et de ses fournisseurs. Explications avec Éric Tabouelle, son président-directeur général.

Snitem Info : Comment vous êtes-vous saisi de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ?

Éric Tabouelle : Nous avons porté, en 2006, les fonds baptismaux du Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS) au côté d'Olivier Toma, son fondateur. Dès cette époque, nous avons positionné des produits avec des caractéristiques de développement durable dans les nomenclatures d'appels d'offres. Des nomenclatures toujours très descriptives pour permettre aux fournisseurs de proposer, s'ils le peuvent, une gamme classique et une gamme qui répond aux exigences du développement durable ou, aujourd'hui, de la RSE. Depuis 2011, le développement durable est intégré comme quatrième critère de choix dans nos référencements. Cela passe notamment par une évaluation de la démarche des fournisseurs pour répondre aux attentes des adhérents en matière d'achat responsable. C'est une aide à la décision lors du référencement.

S.I. : Comment évaluez-vous vos fournisseurs sur cette dimension RSE ?

E.T. : En 2011, nous avons structuré une démarche d'évaluation selon l'ISO 26000 ⁽²⁾. Il s'agit de 30 à 40 questions nécessitant des éléments de preuve sur les thématiques centrales de la RSE. Un travail de synthèse des réponses permet d'aboutir à une note sur 20. En fonction du résultat, le fournisseur entre dans l'une de nos cinq catégories, A, B, C, D ou E.

Au même titre que le produit, le service et le prix, la RSE devient un facteur de choix discriminant avec, toutefois, une notion de pondération déterminée par les adhérents. Par exemple, plus nous sommes près de la main du chirurgien sur des produits techniques et technologiques, moins la notation RSE sera importante. Et inversement pour des produits comme les fournitures de bureau.

S.I. : Y a-t-il des réticences ?

E.T. : Sur le millier d'entreprises avec lesquelles nous travaillons, 600 sont évaluées, chaque année, en tenant compte de la maturité de leur marché. Certaines sont réticentes et ne répondent pas au questionnaire, notamment dans le secteur du matériel biomédical où les choses commencent toutefois à bouger. Notre grille d'évaluation peut les amener à une prise de conscience. Une note en catégorie E peut être vécue comme un élément déclencheur, car cela peut potentiellement leur faire perdre des marchés face à la concurrence. À travers cela, l'idée est d'accompagner et non pas de mettre des fabricants dos au mur.

S.I. : Comment accompagnez-vous les fournisseurs et adhérents vers cette démarche RSE ?

E.T. : Des temps de rencontres dédiés à la RSE sont proposés. Des ateliers sont organisés dans toute la France. Lorsque les marchés sont bouclés, nous envoyons une lettre type dans laquelle nous restituons la note RSE aux fournisseurs.



Nous leur fournissons la répartition des résultats pour leur permettre de se situer par rapport à leur secteur d'activité. Nous réunissons également régulièrement un panel d'adhérents, des industriels et des collaborateurs Helpévia, en dehors des négociations, autour d'un thème lié au développement durable dans le but d'échanger et d'améliorer l'offre des fournisseurs, de sensibiliser les professionnels de santé et de faire évoluer leurs pratiques, etc. Le dernier en date concernait les achats et la bonne utilisation des produits d'entretien.

S. I. : Vos adhérents ont-ils des attentes particulières en matière de RSE ?

E.T. : Depuis la crise sanitaire, le recours au circuit court dans les marchés, notamment le secteur du DM, est très demandé par nos adhérents, par exemple. La réactivité en termes de production est souvent bien meilleure sur une production française qui ne nécessitera pas trois mois d'acheminement. Donc, nous avons décidé de rendre lisible le « *made in France* » dans nos catalogues. Par ailleurs, nos adhérents font appel à nous car la HAS est de plus en plus attentive à la RSE dans ses référentiels de certification.

S.I. : Allez-vous faire évoluer cette approche de la RSE auprès de vos adhérents et de vos fournisseurs ?

E.T. : Nous explorons la question de la décarbonation du secteur de la santé. Des adhérents nous ont interpellés sur ce sujet, effarés par l'impact des DM et des médicaments sur leur bilan carbone. Nous avons donc initié un travail de sensibilisation des fournisseurs au cycle de vie de leur(s) produit(s) afin qu'ils en analysent une partie. La démarche n'a rien d'évident pour les industriels qui n'ont pas toujours la maîtrise de l'ensemble de la chaîne, notamment lorsque la fabrication est faite à l'étranger. À l'avenir, nous souhaitons d'ailleurs mettre en place une évaluation indépendante par famille de produits sur l'impact carbone et sur le cycle de vie des produits de notre catalogue. Enfin, il y a deux ans, nous avons renforcé notre démarche RSE en contractualisant avec Ecovadis, organisme de certification RSE. Il propose une évaluation externe sur des sujets qui ne



© ADOBE STOCK

nous sont pas accessibles, comme le respect du droit international par les sous-traitants de nos fabricants. Plusieurs de nos fournisseurs ont accepté d'être évalués par Ecovadis. À terme, nous aimerions qu'ils le soient tous.

S.I. : Enfin, en interne, comment organisez-vous la RSE ?

E.T. : Dans les années 2000, nous avons commencé à mettre en place le b.a.-ba de l'écologie appliquée à l'entreprise comme le recyclage du papier, l'extinction des lumières, l'utilisation de papier non chloré, etc. Tous les cartons sont collectés par une entreprise de l'économie sociale et solidaire pour être valorisés. Nous avons également investi le champ du numérique responsable. Le matériel est acheté reconditionné et, lorsque nous nous en séparons, il part en D3E ou nous en faisons don à des associations. Nous travaillons sur les postures, car nos équipes sont assez sédentaires. Pour les personnes qui sont sur le terrain, il y a des formations régulières à l'éco-conduite, obligatoires pour les nouveaux collaborateurs. Dès 2010, un groupe de travail RSE piloté par une référente a été constitué avec des représentants des différentes composantes de l'entreprise. Depuis, des programmes d'actions sur trois ans sont établis et concernent aussi bien l'entreprise que nos fournisseurs et nos adhérents.

(1) Créé en 1980 sous le nom Club H, le groupement d'achats Helpévia fédère 550 établissements sanitaires, 4 000 structures médico-sociales et plus de 1 200 cabinets de médecine libérale.

(2) La norme ISO 26000 établit les lignes directrices relatives à la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Des outils à votre disposition

Guides, jeu, indicateurs, fiches pratiques... **Le Snitem a conçu plusieurs outils pour s'emparer du sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).**

● **Le guide pratique « Innover par la RSE »**

En collaboration avec le cabinet de conseil Alcimed, le groupe de travail RSE du Snitem a élaboré un guide pratique pour innover par la RSE. Composé de deux tomes, ce dernier propose une méthodologie, des outils et une série d'exemples concrets pour accompagner les entreprises du dispositif médical qui souhaitent structurer leur démarche RSE. Le guide détaille toutes les étapes clés : engagement, diagnostic et analyse de l'existant, identification des objectifs prioritaires, mise en place d'un plan d'action et valorisation de la démarche.

Le guide est gratuit et accessible à tous les adhérents du Snitem sur l'extranet.

● **Un jeu pour une approche ludique**

Pour accompagner son guide pratique, le Snitem a conçu un jeu de cartes. Une façon ludique et efficace d'engager la démarche RSE et d'embarquer ses équipes. Le jeu a été pensé pour s'adapter aux différentes typologies d'entreprises, notamment en fonction du DM développé. Il les aide, entre autres, à identifier et établir leur priorité en matière de RSE. La version dématérialisée du jeu de cartes RSE est disponible sur le site extranet. *Pour une version papier, il suffit d'en faire la demande par courrier électronique à anne-laure.gavory@snitem.fr*



● **Une fiche pour retenir les grands principes**

Pour tout comprendre de la RSE en santé, le Snitem a réalisé une fiche synthétique qui recense grands principes et mots clés. Y sont notamment évoquées les notions de résilience, d'éco-conception des soins, d'éco-responsabilité, de gouvernance des soins ou encore d'achat responsable.

La fiche est à retrouver sur le site du Snitem. <https://www.snitem.fr/publications/fiches-et-syntheses/la-rse-en-sante-grands-principes/>



ET BIENTÔT...

● **Un « éco-score » pour des achats de dispositifs médicaux plus responsables**

En partenariat avec le Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS), le Snitem travaille à la création d'un « éco-score » qui doit faire émerger des indicateurs et un *scoring* d'achat. L'objectif : permettre un achat plus responsable des dispositifs médicaux à l'aide d'un outil qui guidera les acheteurs hospitaliers et indiquera aux entreprises du dispositif médical ce qui est attendu d'eux. Pour concevoir cet outil, le C2DS et le Snitem ont choisi de s'appuyer sur la méthodologie « Afnor Spécification ». Trois périmètres – la décarbonation, la santé environnementale et la qualité de vie au travail – seront couverts. Pilotés par l'Afnor, les travaux réuniront experts, fabricants, utilisateurs, bénéficiaires, etc. Ouvert à tous et gratuit, « l'éco-score » devrait voir le jour avant l'été 2024.

● **Un guide pour appréhender son bilan carbone**

Début 2024, le Snitem mettra à disposition de ses adhérents un guide dédié à la problématique du bilan carbone. Il accompagne les industriels qui veulent s'engager dans la démarche et la faire vivre au-delà du bilan.

**LE RENDEZ-VOUS RSE
À NE PAS MANQUER : 25 AVRIL
UNE JOURNÉE CONSACRÉE
À LA RSE EN SANTÉ**

Exclu adhérents ! Le Snitem organise, chaque mois, une série de webinaires sur certains aspects spécifiques de la RSE. Toutes les informations sur l'extranet du Snitem.